

SAINT-THURIEN, le 30 avril 2026

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mardi 12 mai 2026 à 19 h.

Ordre du jour :

- 1°) Approbation du CFU (compte financier unique) 2025,
- 2°) Affectation définitive des résultats 2025,
- 3°) Décision modificative,
- 4°) Examen des demandes de subventions 2026,
- 5°) Réorganisation du temps de travail des services techniques,
- 6°) Modification du temps de travail de l'agent de restauration et de l'agent d'entretien,
- 7°) Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal,
- 8°) FIA (Finistère Ingénierie Assistance) – désignation d'un représentant suppléant,
- 9°) SPL Bois Energie Renouvelable – présentation du rapport du mandataire de l'exercice 2024-2025,
- 10°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Anne Marie SEVENNEC.

Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente avril, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Anne Marie SEVENNEC, Maire.

Etaient présents : Alain BIDEAU, Valérie LE DEZ, Frédéric BURGAUD-WUST, Frédéric BIORET, Pascal TANGUY, Magalie BOUDIAF, Alice ZITO, Jérôme LE CUNFF, Julie COUTARD et Julien BARGUILLE.

Absents excusés : Fanchon THUAUDET (a donné pouvoir à Julie COUTARD).

Secrétaire de séance : Julien BARGUILLE.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20260408

Objet : Finistère Ingénierie Assistance (FIA) Désignation d'un représentant suppléant

Le Maire indique qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner des délégués dans les différents organismes auxquels adhère la Commune.

Elle indique que Finistère Ingénierie Assistance sollicite la Commune pour la désignation d'un représentant suppléant pour la participation à l'assemblée générale en cas d'absence du Maire qui est le représentant de droit.

Finistère Ingénierie Assistance est un établissement public d'ingénierie locale créé à l'initiative du Conseil Départemental. Il propose aux collectivités souffrant d'un manque de moyens humains et d'expertise, un appui technique et méthodologique dans la conduite de leurs projets relevant des thématiques suivantes :

- déplacements et usages de la voirie et des espaces publics,
- bâtiments et équipements,
- aménagement de l'espace et habitat,
- dynamisation des centres-bourgs,
- eau et assainissement.

L'intervention de FIA s'effectue en phase pré-opérationnelle, dès le lancement d'une réflexion autour d'un projet, et permet au maître d'ouvrage de bénéficier d'un accompagnement pour :

- vérifier l'opportunité et la faisabilité de son projet,
- mettre en cohérence le projet avec son environnement et le contexte local dans lequel il s'inscrit,
- définir et préciser sa commande à un maître d'œuvre s'il y a lieu,
- s'organiser en termes de conduite d'une opération ou d'une démarche globale,
- identifier les sources de financement possibles du projet.

La structure a vocation à réaliser pour ses adhérents toutes études, recherches, démarches permettant d'atteindre les objectifs précédemment définis. Elle est également chargée de mobiliser, le cas échéant, d'autres structures partenaires (CAUE, Finistère Habitat, services départementaux...), afin d'apporter à ses adhérents une complémentarité des expertises disponibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Pascal TANGUY, en qualité de représentant suppléant de la Commune afin de participer à l'assemblée générale du FIA (Finistère Ingénierie Assistance) en cas d'absence du Maire.

Fait à SAINT-THURIEN, le 13 mai 2026
Le Maire,

Anne Marie SEVENNEC.

